

Paris, le 9 février 2021

À l'attention de M. le Recteur de l'académie de Paris
47, rue des Écoles 75005 PARIS

Objet : préavis de grève

Monsieur le Recteur,

SUD éducation Paris a l'honneur de déposer auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant l'ensemble des personnels de l'Éducation Nationale exerçant dans les établissements de l'académie de Paris pour les jours suivants : 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31 mars 2021, 1^{er}, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 avril 2021 inclus.

Les personnels entendent lutter :

- contre la dégradation des conditions de travail et la maltraitance institutionnelle ;
- pour la garantie de la santé, de l'intégrité morale et physique des personnels par le développement d'une réelle médecine préventive à la hauteur des besoins, ainsi que la suppression du jour de carence ;
- pour l'arrêt des injonctions et pressions hiérarchiques ;
- pour des locaux et du matériel de qualité ;
- pour des moyens et une politique de protection de la santé et de la sécurité des personnels et de la population face à l'épidémie de Coronavirus ;
- pour la hausse des salaires des personnels de l'éducation nationale ;

- pour l'arrêt des évaluations standardisées et imposées ; pour le respect de la liberté pédagogique ; contre le fichage des élèves ;

- contre le projet de réforme des retraites Macron-Delevoye ; contre la loi de transformation de la fonction publique ;
- contre la réforme de l'assurance chômage ; contre la politique libérale du gouvernement ;

- pour l'arrêt de la formation imposée ; pour une formation choisie et proposée sur temps de travail ; contre la baisse des moyens (mesures de carte scolaire, DHG, suppression de postes d'enseignement, administratifs et de surveillance), et la remise en cause des missions de service public d'éducation ; pour des moyens à la hauteur des besoins ; pour la création de postes de remplaçant-es dans tous les corps ;

- contre la recrudescence de la précarité, pour la défense d'une fonction publique assurée par des personnels titulaires et garantissant un service public gratuit et accessible à tou·tes ; pour la titularisation des contractuel·les, sans conditions de concours, de nationalité, de formation ou de diplôme ; contre le non-renouvellement des contractuel·les ;
- pour la création d'un statut et d'un corps (salaire, formation) pour tous·tes les AESH, ainsi qu'un recrutement à hauteur des besoins ; pour l'arrêt des mutualisations et la suppression des PIAL ;
- pour l'obtention des primes REP et REP+ pour les personnels AED et AESH ;

- contre les réformes des lycées généraux, technologiques, du baccalauréat et de l'accès à l'université ;
- contre les réformes de la formation professionnelle et ses conséquences sur la formation initiale en lycée professionnel ;
- contre la loi « pour une école de la confiance » ;
- contre la réforme du statut de directeur·trice d'école ;
- contre la casse de l'éducation prioritaire et les projets de réforme des REP et REP+ ;

- pour le maintien et développement des services médicaux et sociaux dans les écoles, de structures spécialisées et de places en centre de soins ;

- pour le maintien du réseau de CIO et des missions actuelles des PsyEN ; pour le maintien des Dronisep et de leurs personnels dans l'Éducation nationale ;
- contre la territorialisation ;
- contre toute attaque sur les programmes et les pratiques pédagogiques qui voudraient imposer une idéologie d'État, réactionnaire et capitaliste : notamment les changements de programmes comme la tentative d'imposer des méthodes de lecture contre l'avis des enseignant-es ; pour le respect de la liberté pédagogique des enseignant-es et contre l'ingérence d'officines ou d'associations privées dans les méthodes pédagogiques ;
- pour l'abandon du système actuel des rythmes scolaires et le respect de l'avis majoritaire des enseignant-es ;
- pour le respect des droits syndicaux et la liberté de manifester ; contre la répression envers les élèves, notamment lycéen-nes et étudiant-es ;
- contre la répression anti-syndicale à l'œuvre dans l'éducation nationale ;
- pour la régularisation des élèves et personnes sans papiers ; pour l'hébergement dans des conditions dignes des élèves, de leurs familles et de toutes les personnes à la rue ;
- pour l'égalité hommes-femmes ; pour l'application de la circulaire du 9 mars 2018
- pour une réelle prévention des paroles/actes/agressions sexistes et LGBTQIphobes au travail et des mesures lorsqu'ils ont lieu ;
- pour la défense de la justice climatique et de la justice sociale ;
- contre les lois liberticides, contre la loi dite de Sécurité globale, contre la loi dite « Confortant le respect des principes de la République » ;
- contre le plan de licenciement au GRETA M2S ; contre la fermeture et le regroupement des GRETA ; pour une politique ambitieuse en faveur de la formation pour adultes ;

Nous vous prions, Monsieur le Recteur, de croire à notre attachement au service public et de bien vouloir agréer l'expression de nos salutations.

Les co-secrétaires généraux de SUD éducation Paris

Fabien Sonogo

&

Mathilde Hibert

